

La lettre du Maire

Chers concitoyens,

Lors de notre campagne des municipales de 2014, nous avons construit un projet pour les Contamines basé sur un programme ambitieux afin de redynamiser notre commune et afin que cesse un endettement insurmontable et que notre village retrouve des perspectives pour le futur et celui de nos enfants.

La situation budgétaire que nous découvrons en 2014 est alarmante, entre 2008 et 2014, malgré une augmentation des impôts locaux de 26 % :

- 6,5 millions d'euros ont été empruntés, hors emprunt toxique.
- Plus de 28 emprunts ont été souscrits en 6 ans, soit une moyenne d'environ 4 emprunts annuels.
- En supplément, des 6,5 millions empruntés, l'emprunt toxique d'un montant de 2,75 millions souscrit sous le mandat de Valérie Horellou a été mobilisé de mai 2008 à avril 2009, par le biais de six tirages successifs.

Dès le début du mandat, le préfet de Haute-Savoie nous informait que la situation de la commune des Contamines Montjoie était très préoccupante, et que nous étions proches d'une mise sous tutelle, si un projet dynamique n'était pas mis en œuvre.

Les remboursements annuels de notre dette ne nous laissent qu'une très faible marge de manœuvre budgétaire et les Contaminards doivent en être conscients. Nous avons vécu bien au-dessus de nos moyens pendant des décennies, il s'agit d'un fait qu'il faut accepter avec lucidité.

C'est donc face à cette situation d'urgence budgétaire que nous avons dû envisager des solutions pour relever un défi à la hauteur des enjeux qui nous sont imposés.

Cela signifie que nous sommes condamnés à faire mieux et plus avec moins, sans avoir recours à l'emprunt, sans augmenter les impôts, cela en dépit d'une baisse d'environ 450 000 € des dotations générales de fonctionnement attribuées par l'état depuis 2014, soit un budget annuel diminué d'environ 10 %.

Nous devons désormais choisir si notre village doit rester figé dans une configuration d'un autre temps, ou si le temps est venu de défendre des projets qui permettront à nos enfants, nos sociaux-professionnels, notre village, de construire de nouvelles perspectives face à un monde qui change.

Nous n'avons plus le choix, le temps est venu pour les Contaminards d'être unis, de décider de leur avenir, pour des projets qui ont été sans cesse reportés de mandats en mandats depuis des années.

A ce jour, l'ensemble des projets que nous avons portés sont pour certains aboutis, d'autres dépendent de nous, mais aussi de vous et de votre mobilisation.

Tous ces projets ont été réalisés en autofinancement, sans souscrire le moindre emprunt depuis 2014.

Il s'agit d'une gestion novatrice pour notre commune qui détient le record des emprunts engagés (56 emprunts engagés entre les années 1990 et 2014, dont 28 entre 2008 et 2014), et nous comprenons l'incrédulité de l'opposition à concevoir cette vision novatrice de la gestion municipale.

Nous restons cependant attentifs aux conseils d'une opposition, plus apte à donner des leçons de bonne gestion et de transparence, qu'à soutenir le dynamisme local dans l'intérêt général.

Pour préserver l'unité d'un village qui s'interroge sur son identité, et son devenir, vis-à-vis d'une population objet d'une instrumentalisation de conseillers de l'opposition qui ont fait le choix de désinformer les contribuables, tant sur nos projets que sur leur bilan, nous tenons à vous présenter les faits en dressant un bilan de mi-mandat.

ENTRE 2014 ET 2017

BUDGÉTAIREMENT :

- Une augmentation des impôts de seulement 5 %, sur la durée du mandat pour combler partiellement les baisses de dotation de l'État soit environ : +150 000 € d'impôts supplémentaires, pour une baisse de 450 000 € d'aide de l'État.
- Aucun recours à l'emprunt (seul un emprunt est envisagé pour la piste skie-roue d'été avec remboursement anticipé avant la fin du mandat)
- Un emprunt toxique renégocié et soldé en 2016, soit environ 7 millions d'euros de remboursements supplémentaires neutralisés.

Contrairement aux rumeurs mensongères qui ont été véhiculées, l'opposition n'est strictement jamais intervenue pour participer au solde de cet emprunt toxique, qui avait au contraire été définitivement entériné par le biais d'un avenant signé en 2013.

LE PLU :

- Un plan local d'urbanisme révisé en phase de consultation publique. Après plus de trente ans sans révision, dès approbation de ce nouveau PLU 2017, nous lancerons une nouvelle révision, afin que notre document d'urbanisme continue d'évoluer et soit encore amélioré.

LE CENTRE DU VILLAGE :

- Le permis du centre du village déposé, avec un projet de 480 lits chauds, des parkings et une place municipale restitués,
- Un apport de 1 million 600 000 euros pour l'achat du foncier communal
- Des perspectives de taxes annuelles d'environ 300 000 € pour la commune, de développement de l'offre touristique, de dynamisation des commerces du centre.

LA ZAC DU PLANE :

- Plus de 92 logements et chalets proposés en accession à la propriété pour que nos enfants puissent vivre et rester aux Contamines, pour que l'école cesse de fermer des classes, pour que notre village et nos commerces vivent toute l'année.
- Une vente foncière engagée avec plusieurs promoteurs de logements sociaux : un apport budgétaire qui permettra également à la commune de retrouver des finances saines tout en attirant de nouvelles familles aux Contamines afin de relancer une démographie en baisse.

LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS :

- Un nouveau plan de prévention des risques validé par la préfecture en 2016, avec plus de 26 points

renégociés entre 2014 et 2016 en collaboration avec les services de l'État.

LE NANT D'ARMANCETTE :

- Les travaux de digue du Nant d'Armanchette engagés, pris intégralement en charge par le SM3A pour un montant d'environ 4 millions d'euros, sans coût pour le contribuable.
- Un rachat du foncier, au frais du SM3A, qui valorise les terrains de la commune à hauteur de 50 000 €.

L'ESPACE PATINOIRE :

- Une zone rouge inconstructible depuis 1984, révisée en 2016 lors de la renégociation du plan de prévention des risques naturels : une zone bleue devenue constructible et aménageable grâce à nos actions depuis 2016.
- Une patinoire accessible tout l'hiver aux touristes et aux enfants des Contamines
- Une nouvelle aire de jeux réalisée en juin 2017
- Un schéma complet de réhabilitation de cette zone inscrite au PLU, qui doit se poursuivre jusqu'à la fin du mandat. Ce secteur doit redevenir un lieu d'animation et de vie au centre du village.

LA GARDERIE MUNICIPALE DES LOYERS :

- Une garderie rénovée et agrandie, ouverte non plus seulement aux touristes pendant les saisons, mais toute l'année afin que les habitants puissent faire garder leurs enfants et travailler.

L'OFFICE DE TOURISME :

- Une subvention municipale annuelle réduite d'environ 250 000 € par an depuis la constitution de l'EPIC. La subvention municipale est passée de 1 millions 750 000 euros, à 1 million 500 000 euros entre 2015 et 2017.
- Les locaux de l'office de tourisme entièrement rénovés en autofinancement sans recours à l'emprunt.
- Des chiffres de fréquentation de la station en hausse depuis 2016 malgré un contexte de baisse général au niveau national.

LA POSTE :

- Le bureau de poste qui n'était plus ouvert que quelques heures par semaine en 2014 et menaçait de fermer ses portes est désormais ouvert tous les jours à l'année dans un local réaménagé de l'ancien office de tourisme.

LA SALLE D'ANIMATION :

- Une salle d'animation entièrement rénovée et accueillante réhabilitée dès 2014 par les services communaux.

LE CABINET MÉDICAL :

- Un cabinet médical neuf avec salle de radiologie, dans un local communal inutilisé réhabilité, qui peut accueillir deux médecins.
- Les travaux d'aménagement ont été autofinancés sans emprunt pour un montant de travaux d'environ 250 000 € au lieu des 650 000 € et de l'emprunt nécessaire pour rénover l'ancien centre médical.
- Malgré la qualité de cet aménagement, compte tenu du contexte généralisé de désertification médicale, nous poursuivons nos recherches pour qu'un médecin accepte enfin de s'installer dans notre commune.

LE CAMPING MUNICIPAL :

- Vendu 950 000 € en 2016 au délégataire en charge de la DSP, le camping devenu privé a permis d'économiser environ 70 000 € annuels de frais de fonctionnement autrefois à charge du contribuable.
- Sa vente permet au nouveau propriétaire d'engager des rénovations, la construction de futurs bâtiments, des améliorations que la commune aurait été incapable de financer.

L'ESPACE RÉSERVE NATURELLE :

- Un dispositif d'animation nature financé par la communauté de commune pendant les saisons touristiques.
- Une salle entièrement rénovée, des locaux d'accueils flambants neufs et modernes, intégralement financés par ASTER et EDF, qui valorisent et font découvrir notre réserve naturelle.
- Plus aucune subvention municipale n'est versée pour la gestion de la salle, intégralement gérée par ASTER et l'animation nature de la communauté de commune.

LA RÉSERVE NATURELLE :

- Un conservateur de la réserve naturelle délégué à mi-temps aux Contamines, avec un bureau au sein de l'espace réserve naturelle.
- Une mutualisation avec la communauté de commune pour une cohésion des actions menées avec la réserve naturelle de Passy et le centre de la nature montagnarde.
- Un partenariat étroit avec la commune, qui permet d'engager sans coût pour le contribuable des aménagements pastoraux, faunistiques et touristiques au sein de la réserve. (30 hectares de défrichements sur le secteur de la balme, une exposition photographique de la gorge aux Conscrits, une gestion pastorale des prés de fauche, etc.)
- Un dossier en cours sur les ENS (Espaces naturels sensibles) pour financer et promouvoir des projets agricoles, touristiques et de préservation de l'environnement.

LA PISTE SKI-ROUE D'ÉTÉ :

- Un projet de ski-roue revisité, remanié en partenariat avec la FFS, avec un budget qui passe de 1 million 200 000 €, à 650 000 € avec 85 % de subventions attendues.
- Si les promesses subventionnelles suivent, ce projet verra le jour en 2018, avec un cout final pour la commune ramené à environ 150 000 €.

LES PROJETS HÔTELIERS :

- Outre le projet du centre, deux autres projets de complexes hôteliers sont en cours de négociation, dans le cadre des aménagements prévus dans le futur PLU et grâce à l'image de dynamisme que renvoie désormais notre commune.

LA ZONE DE LOISIRS :

- Réaménagement paysager du lac du Pontet
- Aménagement d'un ponton devant le chalet du lac
- Aménagement d'une aire couverte pour le tir à l'arc
- Installations de nouvelles activités : slake-line, aire de pique-nique, tobogan : plus de 26 activités sont désormais disponibles.
- Rénovation des tennis avec un projet de Paddle en cours d'étude pour l'année prochaine.
- Une gestion du stade de biathlon confiée dès 2015 à un gestionnaire privé, professionnel de ce sport qui entretient et fait vivre le stade dans des conditions de fonctionnement et de sécurité optimales. Une économie substantielle pour la commune, dégagée de l'entretien de cette activité et des frais de fonctionnement annexes.
- La piste de ski-roue en projet pour l'année prochaine, ainsi que la construction d'un gîte d'accueil aux abords du stade de foot.

PROJET DE LA MAISON DU TOUR DU MONT-BLANC :

- Depuis 2015, suivant des négociations menées avec les pères de St François de Sale et EDF dès 2014, la commune dispose pour l'euro symbolique de l'ensemble des terrains situés de la maison EDF jusqu'à la chapelle notre dame de la gorge, bâtiment EDF inclus.
- Le projet de rénovation du bâtiment EDF sera prochainement présenté, ainsi que le projet de réaménagement de toute la zone, qui fait l'objet de deux programmes de financement européens en cours de finalisation, en partenariat avec la fondation EDF et avec ASTER, le gestionnaire de la réserve naturelle.

L'ALPAGE DES PRÉS :

- Cet alpage inutilisé pour l'exploitation agricole depuis des années était tombé dans l'oubli.
- Dès 2014, les négociations engagées avec les exploitants agricoles de cette zone, nous ont permis de disposer de ce bâtiment, par voie d'avenant au bail agricole en cours dissociant ainsi l'exploitation des terrains de l'exploitation du bâtiment.
- Depuis 2016, un projet de réaménagement de ce bâtiment est désormais envisageable, pour le transformer en refuge ouvert été-hiver.
- Nous tenons à remercier le nouveau président de la compagnie des guides, Pascal Chapelland, pour sa vision partagée du développement touristique de notre village et son dynamisme à travailler avec notre municipalité dans le cadre d'un projet que nous portons depuis le début de notre mandat.

LA CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE :

- Le projet de centrale hydro-électrique démarrera cet automne, pour une exploitation prévue fin 2018.
- Une convention renégociée avec l'exploitant pour une valorisation des terrains communaux à hauteur de 100 000 € et une redevance annuelle d'environ 35 000 €.

LA LIAISON AVEC L'ESPACE DIAMANT :

- En partenariat avec la commune de Praz-sur-Arly et d'Hauteluce, le projet d'aménagement est finalisé sur le papier, le projet en est au stade du financement.
- Ce projet situé sur la commune d'Hauteluce dépend du dynamisme de la commune d'Hauteluce à le faire aboutir avec l'aide du département et de la région.

En trois ans de mandat, sans un euro d'endettement supplémentaire, malgré une situation budgétaire critique, nous avons tenu le cap, soutenu les investissements, réduit l'endettement grâce au solde de l'emprunt toxique, redynamisé notre village.

Tous les projets promis depuis plusieurs mandats sont concrétisés et d'autres restent à venir.

Nous devons cesser les querelles de clocher stériles, comme d'autres communes ont su le faire en se mobilisant autour de projets communs, au-delà de conflits ridicules.

Beaucoup de projets vont dans ce sens, comme l'aménagement du centre village, la construction hôtelière, l'accession à la propriété des jeunes des Contamines, l'aménagement des Loyers, une garderie ouverte à l'année, etc....

Comme tous bons projets, ceux-ci sont critiquables car sur la forme l'unanimité est inaccessible, mais sur le fond toutes ces actions sont créatrices de richesse pour la commune, dynamisent le village et vont dans le sens d'un développement raisonné de notre station.

Il est temps d'avancer, de regarder le futur avec ambition et espoir.

Si ces projets se finalisent, la situation budgétaire, urbanistique, économique et démographique de notre commune sera définitivement redressée avant l'échéance du mandat en cours, pour retrouver une situation budgétaire saine et envisager l'avenir avec sérénité, je vous en fais la promesse.

Nietzsche disait : « La croyance que rien ne change provient soit d'une mauvaise vue, soit d'une mauvaise foi. La première se corrige, la seconde se combat. »

Tout notre conseil s'est vaillamment battu pour voir aboutir les projets que nous avons promis, mais il est bien difficile de combattre la mauvaise foi quand celle-ci ne relève que d'une unique instrumentalisation à des fins politiques ignorantes de l'intérêt collectif.

Les Contaminards de tous bords, sont amoureux de leur village, et c'est cette passion qui doit primer pour construire avec lucidité un village apaisé, résolument décidé à regarder vers l'avenir avec sagesse.

Tous ces projets dépendent de vous, car c'est de l'avenir de votre village et de vos enfants qu'il est question, pas de celui de votre maire, ancien, actuel ou futur.

Nous savons que la majorité d'entre vous est convaincue des enjeux à venir et toute l'énergie de notre conseil municipal et de nos équipes reste au service de la population, pour que nos promesses de mandat se concrétisent, pour que notre village avance.



MAIRIE LES CONTAMINES-MONTJOIE

4, route notre Dame de la Gorge | 74170 Les Contamines-Montjoie
Tél. 04 50 47 00 20 | Fax 04 50 47 09 70

www.mairie-lescontamines.com - info@mairie-lescontamines.com